

# CARTOGRAPHIE DES VULNÉRABILITÉS

RISQUE ÉCONOMIQUE = VULNÉRABILITÉS x MENACES

Graphique de vulnérabilité de l'entreprise X



ANALYSE DU QUESTIONNAIRE		ÉVALUATION DES RISQUES	
DOMAINES VULNÉRANTS	NOTES OBTENUES	COTATION	NIVEAU
1. Clients	8,75	0 ≤ note ≤ 4	Négligeable
2. Communication Externe	10,69	4 ≤ note ≤ 8	Faible
3. Communication Interne	4,47	8 ≤ note ≤ 12	Modéré
4. Emplois	8,93	12 ≤ note ≤ 16	Important
5. Fournisseurs	6,05	16 ≤ note ≤ 20	Critique
6. Infrastructure	10,43		
7. Moyens de Communication	7,94		
8. Partenariat	11,67		
9. Situation	2,50		
10. Stagiaires	4,65		
11. Visiteurs	20,00		
NOTE GLOBALE	8,73		

Afin d'évaluer les vulnérabilités environnementales, organisationnelles, structurelles et/ou comportementales existantes au sein des entreprises visitées, la gendarmerie expérimente **un système d'analyse unique** générant un graphique permettant d'identifier les zones de fragilité importantes ou critiques.

Dans une logique « gagnant-gagnant », ce diagnostic a vocation à servir d'aide à la décision pour le chef d'entreprise, en vue de se prémunir contre d'éventuelles attaques ou d'anticiper les crises, quelle que puisse en être la forme ou l'origine.

Il s'agit de rehausser le niveau de vigilance et de défense des entreprises visitées.

**POUR UNE « SÉRÉNITÉ DES AFFAIRES » EFFECTIVE, L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE DOIT DEVENIR PARTIE INTÉGRANTE DE LA STRATÉGIE D'ENTREPRISE.**

# DISPOSITIF TERRITORIAL D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE

AU NIVEAU NATIONAL

## Direction de la Gendarmerie nationale

**Autorités de tutelle et partenaires :**

- Haut responsable IÉ
- Ministères
- Offices centraux
- Médef, ACFCI...



**Réseau « IÉ » de la gendarmerie :**

- Réfèrent « IÉ » national
- officiers de liaison
- Institut de recherche criminelle
- Institut d'étude et de recherche sur la sécurité des entreprises.

AU NIVEAU RÉGIONAL

## Région de gendarmerie de Rhône-Alpes

**Comité de pilotage stratégique de l'IET**

- Comité de suivi des activités sensibles
- Autorité judiciaire
- Chargé de mission régional IÉ du ministère de l'Économie près le TPG
- Services de renseignement
- Chambres consulaires et organisations patronales...



**Réfèrent « IÉ » régional**

- Réfèrent sûreté et prévention des actes de malveillance
- Bureau de Police Judiciaire
- Technicien en Identification Criminelle

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

## Groupement de gendarmerie départementale

- Préfet de département
- Services de renseignement
- Services déconcentrés du ministère de l'Économie
- Chambres consulaires, organisations patronales et professionnelles,...



**Réfèrent « IÉ » départemental**

- Brigades de gendarmerie
- Unités à vocation judiciaire

**PME-PMI/TPE-TPI « stratégiques »**

Votre interlocuteur pour la gendarmerie nationale



# GENDARMERIE Nationale

## SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE TERRITORIALE



*La région de gendarmerie de Rhône-Alpes « au service des entreprises »*



## L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

De l'insécurité économique mondiale à l'intelligence économique territoriale :

Les profondes mutations des modèles macroéconomiques, l'extrême volatilité des marchés financiers et l'arrivée de nouveaux pays concurrents conduisent les acteurs économiques à se livrer une féroce bataille pour conquérir des parts de marché qui tendent à se raréfier avec la mondialisation.

Évoluant dans un environnement économique mouvant et hostile, nos PME-PMI/TPE-TPI « stratégiques » n'ont pas conscience des menaces pesant sur elles. Sous-dimensionnées, esseulées et mal préparées, elles sont des proies de choix pour des concurrents ayant déjà développé une stratégie commerciale plus agressive.

C'est dans ce contexte d'insécurité économique endémique que l'État, stratège et partenaire, a décidé en 2005 de mettre en place un dispositif d'intelligence économique territoriale visant à soutenir, dans leur activité, les entreprises créatrices d'emplois et de richesses pour notre pays. L'ensemble des services publics se sont non seulement mobilisés mais également fédérés pour répondre à ce défi majeur.

**EN SÉCURISANT L'ESPACE ET EN CONTROLANT LES FLUX, LA GENDARMERIE NATIONALE PARTICIPE A L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES ET FAVORISE LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE LOCAL.**

Les atouts de la Gendarmerie nationale :

- un maillage dense par l'implantation de ses unités sur tout le territoire national ;
- une surveillance permanente, dissuasive et rassurante ;
- un membre actif de la « communauté du renseignement » ;
- une participation aux organisations internationales et aux structures interministérielles et interarmées ;
- un système de communication numérisé et sécurisé de pointe ;
- une expertise en matière de sécurité des casernes, de protection de l'information, de cybercriminalité et de gestion de crise ;
- une compétence judiciaire et des structures d'enquête spécialisées (délinquance économique, financière et informatique) ;
- une éthique et une déontologie garantissant la confidentialité des informations recueillies ou/et communiquées ;
- un vivier de réservistes issus du monde de l'entreprise.

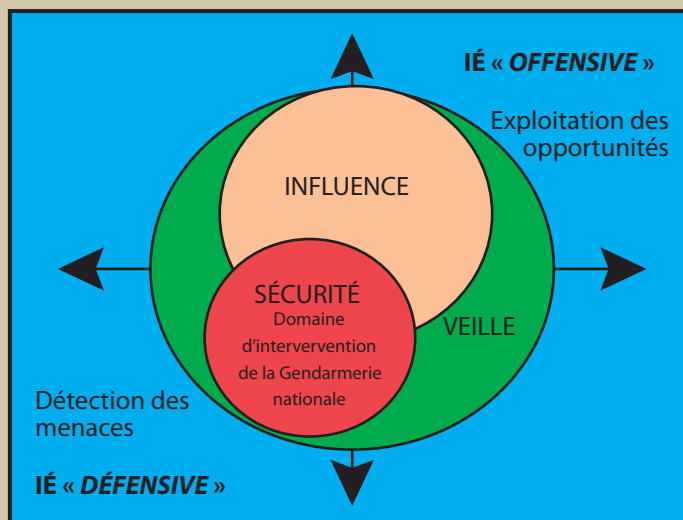
## LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE TERRITORIALE

Le domaine d'intervention de la Gendarmerie nationale :

Pour répondre à cet enjeu majeur que constitue la protection de l'économie nationale et la préservation des emplois, la gendarmerie a mis au point une stratégie, créé des structures spécialisées, développé des modes d'action spécifiques et adapté la formation de ses personnels.

Laissant aux chambres consulaires, sociétés privées ou à certains services publics ou para-publics le soin d'intervenir dans la sphère de l'intelligence économique dite « offensive » (gain de parts de marché, anticipation des mutations, lobbying...), la Gendarmerie nationale, agissant dans ce qui constitue son « cœur de métier », s'intéresse exclusivement à l'intelligence économique dite « défensive ».

C'est pourquoi le terme de « Sécurité Économique Territoriale » (SÉT) est privilégié à celui d'Intelligence Économique, plus englobant.



Posture défensive permanente, la sécurité économique territoriale consiste, par une veille active et par le biais d'actions partenariales, à **prévenir** ou, par la mise en œuvre de moyens humains et techniques spécialisés, à **réprimer** toute visée hostile projetée ou perpétrée en vue de porter atteinte aux intérêts d'une entreprise implantée en zone de compétence de la Gendarmerie nationale.

**LE « CŒUR DE MÉTIER » DU GENDARME : LA SÉCURITÉ DES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES ET LA PROTECTION DES BIENS MATÉRIELS ET IMMATÉRIELS.**

## LA DÉMARCHE « SÉRÉNITÉ DES AFFAIRES »

Les modes d'action de la région de gendarmerie :

**SENSIBILISER** en participant aux conférences, forums ou rencontres, en vue d'initier une démarche « Intelligence Économique » au sein des entreprises.

**IDENTIFIER** en recensant, en étroite collaboration avec les autres services de renseignement, les entreprises présentant une sensibilité particulière.

**CONSEILLER** en établissant un diagnostic de vulnérabilité accompagné de recommandations pragmatiques, réalistes et efficaces.

**ACCOMPAGNER** les chefs d'entreprise dans la mise en place et la mise en œuvre d'une démarche IÉ au sein de leur société.

**PROTÉGER** les entreprises en adaptant le service des unités territoriales en vue d'anticiper toute action agressive.

**ALERTER** en agissant par signalement auprès des autorités et services compétents.

**RÉPRIMER** les infractions économiques et financières en menant, de manière concomitante, une enquête technique visant à identifier les vulnérabilités.

**LE « SICAPAR » DE LA GENDARMERIE NATIONALE POUR LUTTER CONTRE LA DÉLINQUANCE ET L'INSÉCURITÉ ÉCONOMIQUES.**

Les étapes menant au diagnostic de vulnérabilité :

Le « diagnostic de vulnérabilité » remis au chef d'entreprise à l'issue de la visite constitue la clé de voûte de la démarche « sérénité des affaires » conduite par la région de gendarmerie de Rhône-Alpes.

